

POSTE DE RECETTE	MONTANT PREVU	RECU A CE JOUR
Partenariats privés	14 800,00 €	
Fondation CATALYSE	10 000,00 €	
Dons de particuliers	1 000,00 €	970,00 €
Fondation la Dépêche	3 000,00 €	2 400,00 €
Vittavi	800,00 €	500,00 €
Vente de produits finis	76 589,19 €	
Folys	74 000,00 €	57 180,67 €
Fin's	1 500,00 €	208,00 €
Repas Tuit'entrée	2 589,19 €	2 589,19 €
TOTAL	91 389,19 €	

- **Polycopiés** : il n'y a pas eu de perte au premier quadrimestre en raison de l'uniformisation des prix des packs entre les facultés. Au second semestre, afin d'arrondir les prix à l'unité inférieure, le TAT a fait une petite perte d'environ 200 euros.
- **Concours blanc second semestre** : il y a eu un dépassement de près de 300 euros pour l'achat des goûters (incluant l'achat de ruban pour la décoration).
- **Congrès** : le Week-End de Formation (WEF) et les Journées d'Eté de l'ANEMF (JEA) de 2015 n'ont pas été remboursés l'année dernière. La trésorière a donc dû s'en charger et a pris en compte ces remboursements dans le budget congrès 2014-2015. Il ne reste que 10 euros pour les congrès et environ 50 euros pour les trajets aux congrès.
- Un nouveau **TAT-mobile** a été acheté durant l'été 2014. Il n'avait pas été pris en compte dans le budget prévisionnel.
- **Fournitures de bureau** : le budget a été dépassé suite à l'achat de brouillons pour le concours blanc. Le stock n'a pas été totalement consommé. Il pourra donc être utilisé l'année prochaine.
- **Serveur** : le serveur précédent était peu sécurisé et souvent saturé. Même si nous avons payé ce serveur pour un an, nous avons choisi d'en prendre un nouveau (plus sécurisé et moins cher). Ainsi nous avons payé deux serveurs cette année.
- **Lecteur optique** : La Fondation Catalyse prend en charge le financement la mise à jour du logiciel et la maintenance de l'appareil.
- **Adhésion à l'ANEPP** : le prix d'adhésion a augmenté de 20 euros. Cette hausse n'avait pas été prise en compte dans le budget.
- **Colles** : il reste 8 euros pour l'achat de cadeaux et confiseries pour les colles à thème.
- **Chocolat de Pâques** : nous n'en avons pas acheté cette année.

- **Banderole TAT** : elle a coûté 66 euros au lieu des 60 euros prévus.
- **Pulls** : chaque membre du bureau a remboursé l'achat de son pull, avancé par le TAT.
- **Pin's** : il n'y a pas encore eu assez de pin's vendus pour que l'association puisse faire des bénéfices.

Un débat a alors eu lieu au sujet de la vente de pin's, de son utilité et du rapport bénéfice / temps passé. Les bénéfices pour l'instant décevants, sont en partie dus à une difficulté de mise en place de la vente, ainsi qu'un équilibre compliqué à trouver entre la fréquence des communications aux PACES et le souhait de ne pas les faire se sentir harcelés ou obligés d'en acheter.

DEMISSION DU TRESORIER

Claire Dandignac a présenté son mandat comme une belle expérience dans l'associatif. Elle y a acquis de nombreuses compétences telles que tenir des comptes. Elle le quitte cependant sans regret car elle n'y trouvait plus de plaisir. Elle souhaite rassurer l'Assemblée Générale sur la qualité des transmissions qu'elle fera au prochain trésorier. Elle restera disponible pour la formation du trésorier qui prendra le poste lors de l'Assemblée Générale de passation.

Vote à main levée par procédure courte :

- Contre : 0

→ Les bilans moral et d'activité de Claire DANDIGNAC ont été adoptés à l'unanimité.

ELECTION DU NOUVEAU TRESORIER

Le candidat est Quentin Le Camus. Après un mandat de Responsable de Faculté à Rangueil en 2013-2014, il souhaite prendre en charge la trésorerie de l'association jusqu'à l'Assemblée Générale de Passation de 2015.

Vote à main levée par procédure courte :

- Contre : 0

→ Quentin LE CAMUS est élu au poste de trésorier à l'unanimité.

Le président a clôt l'Assemblée Générale.

Biranthaban SIVAKUMAR
Président

Marion DEBOUT
Secrétaire